

FRANQUELIN : Bientôt votre collecte des encombrants!

Profitez de l'occasion pour vous départir de vos gros rebuts!

Un encombrant est un déchet dont la dimension ou le poids ne permet pas de le déposer dans le bac roulant, tels les meubles, les appareils électroménagers, les réservoirs à eau chaude, etc.

Tout encombrant mis en bordure de rue est destiné au lieu d'enfouissement. Pour cette raison, les matières en bon état doivent être apportées à l'écocentre.

Votre date de collecte est le 20 OCTOBRE 2016.

- Déposez vos objets en bordure de rue la veille au soir de la date de collecte.
- Laissez-les en bordure de la chaussée jusqu'au ramassage. La collecte peut s'étendre sur quelques jours.
- N'ajoutez pas de matières après le passage du camion; celui-ci ne collecte qu'une seule fois dans chaque rue.

Matières acceptées

- ✓ Branches ficelées en ballots de 1 mètre de longueur
- ✓ Cuisinières, laveuses, sécheuses, lave-vaisselles et petits appareils électriques
- ✓ Ferrailles et métaux (ex. chauffe-eau)
- ✓ Matelas, sommiers, meubles, tapis
- ✓ Matériaux de rénovation et de démolition (maximum 25 kg par item et 1 mètre cube par collecte)

Matières refusées

- ✗ Asphalte, brique, ciment, gravier, pierre, sable, tourbe
 - ✗ Ordures ménagères et cadavres d'animaux
 - ✗ Pièces et carcasses d'automobiles ou autres pièces mécaniques
 - ✗ Toute matière en vrac
-
- ✗ Bardeaux d'asphalte
 - ✗ Bonbonnes de propane
 - ✗ Objets trop gros ou trop lourds pour être manipulés à bras d'homme (70 kg ou plus de 2 m de chaque côté)
 - ✗ Pneus
 - ✗ Réfrigérateur, congélateur et climatiseur
 - ✗ Résidus domestiques dangereux (peinture, produits chimique, toxique ou explosif)
 - ✗ Téléviseurs et écrans

Apportez
ces matières
à l'écocentre

Un doute, une question?

418 589-4557

info@regiemanicouagan.qc.ca

www.regiemanicouagan.qc.ca